

Initiatives ministérielles

Le président suppléant (M. Paproski): À mon avis, les non l'emportent.

(La motion est rejetée.)

Le président suppléant (M. Paproski): Je déclare donc la motion no 6 rejetée, elle aussi, à la majorité des voix.

• (1330)

L'hon. John McDermid (au nom du ministre des Finances) propose: Que le projet de loi amendé soit agréé.

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion, mise aux voix, est adoptée.)

Le président suppléant (M. Paproski): Quand lirons-nous le projet de loi pour la troisième fois? Maintenant?

Des voix: D'accord.

M. McDermid (au nom du ministre des Finances) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, j'ai quelques mots à dire sur le projet de loi C-21. Il est intéressant de souligner que le gouvernement a décidé qu'il n'allait pas tenter de nous vanter les vertus du projet de loi C-21 pour nous le faire accepter. Qu'est-ce que le projet de loi C-21? Ce projet de loi crée. . .

Le président suppléant (M. Paproski): La députée de Sudbury pour un rappel au Règlement.

Mme Marleau: Monsieur le Président, je me demande comment il se fait que le NPD a obtenu la parole avant nous. Et n'y avait-il aucun député ministériel pour défendre le projet de loi? Je suis étonnée.

Le président suppléant (M. Paproski): Je crains que le député de Nickel Belt soit le seul à avoir demandé la parole. C'est donc à lui de parler.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, comment peut-on défendre l'indéfendable? Il est assez difficile de défendre le projet de loi C-21.

Une voix: Je viens juste d'arrêter de parler.

M. Rodriguez: Monsieur le Président, il n'y a pas eu de défense, mais seulement des excuses pour avoir présenté un projet de loi aussi épouvantable.

Que fait ce projet de loi? Il crée un compte spécial où les revenus de la TPS et les revenus nets du bradage de sociétés d'État seront versés. Pourquoi le gouvernement veut-il créer un tel compte? Il dit que c'est parce qu'il veut réduire le déficit.

J'ai beaucoup de difficulté à comprendre les raisons qui justifient la création d'un tel compte spécial. Les Canadiens comprennent que nous avons le Trésor où sont versés tous les revenus du gouvernement et d'où sort l'argent utilisé pour payer toutes ses dépenses. En fin d'année, les entrées et les sorties du Trésor donnent un chiffre global.

Le fait est que le compte de fonctionnement du gouvernement est excédentaire et qu'il y a une différence de 11 à 13 milliards de dollars entre les fonds qui entrent et ceux qui sortent. Si on applique cet excédent au paiement des intérêts de la dette, non seulement est-il entièrement absorbé, mais en plus, le gouvernement doit emprunter 17, 18 ou 19 milliards de plus pour payer les intérêts.

Il me semble que le vrai problème est qu'il faut que nous arrivions à payer moins d'intérêts, et que jeter de la poudre aux yeux des Canadiens en leur faisant accroire que d'une façon ou d'une autre ce nouveau compte va donner un sens à leur souffrance, car on y versera tous les revenus provenant de la TPS, ne fera rien d'autre que de donner bonne conscience au gouvernement qui a introduit cette mesure fiscale si impopulaire. Voyez, nous nous attaquons au problème. Vous pouvez le constater, nous remboursons la dette et nous faisons diminuer le déficit.

Il me semble que si le gouvernement voulait vraiment s'attaquer au déficit, il commencerait par s'en prendre aux taux d'intérêt en cours dans ce pays.

Le taux d'intérêt réel dans ce pays est encore de 3 à 4 pour cent de plus que celui de notre principal concurrent, les États-Unis, où il est inférieur à 1 p. 100 alors qu'il est de plus de 4 p. 100 au Canada.

En fait, traditionnellement, la différence entre le taux américain et le taux canadien a toujours été de 2 pour cent. Il y a donc place pour une diminution de notre taux d'intérêt.